



**PRÉFET
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Mamoudzou, le 7 octobre 2024

Contact presse :
06.39.60.74.27 - ars-mayotte-com@ars.sante.fr

Choléra : une épidémie aujourd'hui terminée à Mayotte, mais une situation qui reste sous surveillance

Mayotte a connu une épidémie de choléra cette année, qui a conduit les autorités nationales et locales à se mobiliser très fortement pour assurer la sécurité sanitaire de la population. Au regard de l'absence de cas de choléra sur le territoire depuis le 12 juillet dernier, l'Agence régionale de santé de Mayotte et Santé publique France estiment que l'épidémie de choléra est aujourd'hui terminée.

Une mobilisation forte des services de l'Etat qui aura permis d'endiguer la propagation de la bactérie et d'éteindre le signal épidémique

Dès la confirmation du premier cas de choléra en Union des Comores au mois de février 2024, l'Agence régionale de santé de Mayotte a élaboré, en lien avec les autorités nationales et locales, un plan de riposte ambitieux, dont l'objectif était de détecter tous les cas suspects, et de prendre en charge et soigner à l'hôpital tous les cas de choléra, et d'intervenir rapidement au domicile des patients pour procéder à la désinfection des lieux de vie ainsi qu'à la vaccination et au traitement de toutes les personnes contacts. Cette stratégie, assortie de la mise en œuvre des mesures de prévention, aura ainsi contribué à limiter très fortement l'impact de l'épidémie à Mayotte au plus fort de la crise. Dans un second temps, l'organisation d'une vaste campagne de vaccination préventive dans les zones les plus vulnérables (près de 35 000 vaccinations réalisées), le maintien des rampes d'eau dans des secteurs stratégiques et la sensibilisation continue des populations aux mesures d'hygiène constituent aujourd'hui des facteurs de protection de la population à moyen terme.

Le préfet de Mayotte, l'Agence régionale de santé de Mayotte et Santé publique France tiennent ici à saluer l'engagement sans faille des professionnels de santé, des services de l'Etat et des partenaires associatifs qui se sont mobilisés quotidiennement pour répondre à ce défi majeur.

Le maintien d'une vigilance forte au regard notamment de la confirmation récente de nouveaux cas de choléra en Union des Comores

Si l'épidémie est aujourd'hui terminée à Mayotte, les autorités nationales et locales maintiennent un niveau de vigilance élevé sur le territoire, considérant d'une part l'identification de nouveaux cas de choléra en Union des Comores, et d'autre part l'approche de la saison des pluies propice à la réémergence des différentes maladies hydriques.

Dans ce contexte, l'Agence régionale de santé de Mayotte et Santé publique France maintiennent un niveau de surveillance important, aux points d'entrée sur le territoire et plus largement au sein de l'île avec le réseau de partenaires de santé et associatifs.

Les autorités rappellent enfin que le respect des mesures de précaution (consommation d'eau potable, lavage régulier des mains, gestion des excréments) demeure le moyen le plus efficace de se protéger contre la transmission des différentes maladies hydriques.